

prog- ramme



Institut de Santé au Travail
du Nord de la France
Hauts-de-France

licence sciences
sanitaires et sociales
parcours santé travail

spécialisation pour
les infirmiers.ères

parcours
complet



26/ 27



Cette formation est réalisée en partenariat avec
l'Université de Lille et l'ILIS

Non contractuel, ce programme peut être l'objet de modification



som maire

◀ sommaire.....	3
◀ modalités d'admission	4
◀ calendrier.....	4
◀ formation.....	5 3
◀ coût de formation	5
◀ informations pratiques sur le financement.....	5
◀ insertion professionnelle	5
◀ les objectifs	6
◀ les enseignements.....	9
◀ la validation.....	16
◀ l'accompagnement pédagogique.....	16
◀ le tutorat.....	16
◀ l'équipe de direction	17
◀ l'équipe pédagogique.....	17



modalités d'admission

Les inscriptions

Les inscriptions sont gérées par l'ISTNF. Pour obtenir votre dossier d'inscription vous pouvez effectuer une demande à l'adresse suivante : formationcontinue@istnf.fr

L'admission se fait sur dossier et éventuellement un entretien, vous devez :

- Être titulaire du Diplôme d'Etat d'Infirmier-ère
- Avoir l'autorisation d'exercice en France (N° ADELI/RPPS)
- Exercer en santé au travail, ou avoir un lieu de stage en santé au travail.
Le lieu de stage doit impérativement être défini avant le démarrage du cursus.
- Fournir des informations complètes et confirmées sur le financement
- Fournir tous les documents administratifs demandés : CV, lettre de motivation, attestation de prise en charge financière etc.

Possibilité d'intégrer la formation par la Validation des Acquis (VAPP)

- Après examen de votre dossier et avis du jury d'admission uniquement dans les 3 cas suivants :
 - Vous justifiez de formations professionnelles continues dans le domaine de la santé au travail ET d'une expérience d'au moins 5 ans en santé au travail
 - Vous avez suivi et validé le parcours « exercice infirmier en santé travail » 240 heures
 - Vous êtes titulaire du DIUST

calendrier

Vous trouverez ci-dessous l'ensemble des dates se rapportant à la licence. Vous pourrez ainsi les mettre en option sur votre planning professionnel.

Toutefois, vous ne serez pas mobilisé-e sur **toutes** les

semaines car certains cours sont dispensés par groupe. La constitution des groupes sera faite en juillet, le calendrier de **votre** parcours vous sera alors transmis avec la convention de formation.

- 7 > 11 / 09 / 2026
- 21 > 25 / 09 / 2026
- 12 > 16 / 10 / 2026
- 02 > 06 / 11 / 2026
- 16 > 20 / 11 / 2026 (groupe anglais)
- 30 / 11 > 04 / 12 / 2026 (groupe anglais)
- 07 > 11 / 12 / 2026
- 06 > 08 / 01 / 2027
- 18 > 22 / 01 / 2027 (groupe anglais ou Esti-VIP)
- 25 > 29 / 01 / 2027
- 08 > 12 / 03 / 2027
- 22 > 26 / 03 / 2027
- 24 > 28 / 05 / 2027 (groupe anglais)
- 08 / 06 / 2027 (préparation soutenance)
- 22 / 06 / 2027 (soutenance)

Journées d'études en distanciel, l'après-midi :

- 18 / 09 / 2026
- 15 / 01 / 2027
- 21 / 05 / 2027

Planning non définitif, susceptible de modification

Les cours ont lieu
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00,

à l'adresse suivante :
Institut de Santé au Travail du Nord de la France (ISTNF)
235 avenue de la Recherche – Entrée B
59120 LOOS

Tél : 03 28 55 06 39
courriel : formationcontinue@istnf.fr
Métro : ligne 1 arrêt « CHU - Eurasanté »



formation

- ◀ **51,5 jours** de formation sur site **soit 360 heures**
Seules ces heures sont soumises à émargement

À signaler

Nous estimons à 200 heures de travail personnel et de temps de recherche pour la réalisation des travaux d'application et du mémoire (non inclus dans le temps pédagogique de 360 heures)

coût de la formation

◀ Frais pédagogiques

7 300 € coût net

Un dossier d'inscription universitaire vous sera envoyé après inscription définitive en formation professionnelle continue.

Cette formation est inscrite au RNCP sous le numéro 39696 et est éligible au CPF.

informations pratiques sur le financement

◀ Les financements

- Vous pouvez bénéficier d'un ou plusieurs financements pour la formation :
- **Employeur**
- **Autofinancement** : en cas de financement total de la formation, un échéancier de paiement pour les particuliers peut être établi en début d'année scolaire
- **OPCO**
- **Transition Pro** : pour valider le dossier Transition Pro, l'ISTNF doit réaliser un test de pré-positionnement. Un entretien doit être planifié 1 mois avant la date de rendu de dossier. Un récépissé de dépôt de dossier vous sera demandé lors de votre inscription.
Information utile pour le remplissage de votre dossier :
Murielle Tonneau, responsable du pôle formation

mtonneau@istnf.fr / SIRET ISTNF : 783708381700042

Les dossiers sont étudiés selon un calendrier disponible auprès de votre organisme régional.

- **Compte Personnel de Formation (CPF)** : votre inscription CPF doit être réalisée à minima 15 jours avant le début de la formation
- **ANFH** : un récépissé de dépôt de dossier ANFH vous sera demandé. Une partie de ce dossier est à remplir par l'ISTNF (prévoir un délai de 15 jours pour le remplissage).
- **France Travail via « Kairos »**

◀ Informations complémentaires

En cas de prise en charge par un OPCO, ANFH, TRANSITION PRO ou tout autre organisme de financement ne couvrant pas les absences, celles-ci seront facturées directement au CLIENT ou à défaut au STAGIAIRE.

insertion professionnelle

A l'issue de la formation vous serez infirmier-ère santé-travail. Vous pourrez travailler dans les secteurs suivants :

- Secteurs : privé, parapublic et public
- Fonction publique d'Etat, hospitalière et territoriale
- Services de santé au travail interentreprises
- Services de santé au travail autonomes
- Mutualité sociale agricole

Nous disposons actuellement d'un contexte d'emploi très favorable, le taux d'insertion professionnelle est de 100% après obtention du diplôme.

les objectifs

◀ les objectifs pédagogiques

Former des professionnels de la Santé au Travail qui devront être en capacité de préserver la santé des travailleurs et des populations dans un milieu de travail et un environnement sûrs et sains, sous l'expertise des médecins du travail en :

- ◀ Participant au suivi santé-travail en collaboration avec les médecins selon des protocoles élaborés en commun
- ◀ Participant à des enquêtes épidémiologiques et en informant de leurs résultats et conclusions, et en alertant en cas de danger grave et imminent pour l'entreprise et l'environnement
- ◀ Participant aux missions de veille sanitaire et d'alerte
- ◀ Participant, sur les lieux de travail, à la réinsertion, la réadaptation et au suivi des salariés ayant une santé fragilisée
- ◀ Formant le personnel à la prévention des risques du travail, aux premiers secours, et en élaborant les consignes et plans d'urgence
- ◀ Participant à l'identification des risques par des méthodes validées, et à l'analyse des conditions et ambiances de

l'environnement de travail et hors travail pour en déterminer les répercussions sur la santé des travailleurs et des populations

- ◀ Participant aux propositions de transformation et d'amélioration des conditions de travail et d'exploitation, en assurant le suivi des mesures de prévention préconisées
- ◀ Sachant travailler en équipe, avec reconnaissance mutuelle des compétences de chacun.

◀ les compétences attendues

- ◀ Capacité à se positionner en tant qu'infirmier-ère santé-travail (vis-à-vis de l'entreprise, du médecin du travail et de l'équipe pluridisciplinaire)
- ◀ Capacité à réaliser des entretiens infirmiers en santé-travail
- ◀ Capacité à contribuer à l'identification des risques liés à l'environnement de travail et extérieur au travail ainsi que les pathologies induites, à contribuer ainsi à la veille sanitaire
- ◀ Capacité à analyser les informations recueillies, à mettre en œuvre selon une méthodologie validée et à travailler en réseau
- ◀ Capacité à mener les actions de promotion de la santé, tant individuelles que collectives, et à les évaluer
- ◀ Capacité à prendre soin des femmes et des hommes au travail.

organisation des enseignements

Les enseignements seront détaillés par module dans le chapitre suivant.

semestre 5 (30 ects)	semestre 6 (30 ects)
<p>BCC 1 : Acquisition et utilisation des savoirs fondamentaux</p> <p>UE : Compétences disciplinaires</p> <p>EC 1 : Monde du travail (28h)</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none">◀ Connaître l'organisation de la santé au travail et de la protection sociale et les replacer dans le contexte national et international◀ Acquérir les notions de déontologie et d'éthique en santé- travail <p>EC 2 : Société et Entreprise (31,5h)</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none">◀ Acquérir les connaissances de bases nécessaires pour comprendre le système économique et le fonctionnement humain et juridique de l'entreprise◀ Savoir se positionner en tant qu'infirmier-ère santé-travail <p>EC 3 : Suivi individuel santé-travail par l'infirmier (35h)</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none">◀ Connaître les liens entre le travail (risques professionnels) et la santé◀ Savoir mener un entretien◀ Utiliser la démarche clinique infirmière en Santé au travail◀ Acquérir les techniques de l'entretien infirmier◀ Savoir initier un suivi de santé au travail◀ Savoir transmettre les informations recueillies au médecin du travail <p>BCC 2 : Promotion de la santé – Mise en œuvre de promotion et de prévention en santé</p> <p>UE : Compétences génériques</p> <p>EC 1 : Connaissance des risques – Pathologies professionnelles (49h)</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none">◀ Être en mesure de déterminer les répercussions des risques sur la santé des travailleurs◀ Analyser les différents facteurs étiologiques d'une maladie à composante professionnelle◀ Organiser avec le médecin les investigations appropriées pour le dépistage des maladies professionnelles et adapter le suivi de santé des salariés◀ Être capable d'adapter ses pratiques professionnelles à la situation de travail par nuisance ou par branche	<p>BCC 4 : Préprofessionnalisation</p> <p>EC 1 : Méthodologie de projet (21h)</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none">◀ Mettre en pratique les enseignements en situation professionnelle◀ Savoir utiliser les outils informatiques <p>EC 2 : Journées d'étude en santé-travail (10h)</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none">◀ Approfondir les connaissances et les échanges sur certaines thématiques afin d'améliorer les pratiques professionnelles <p>Un programme spécifique sera élaboré et proposé aux étudiants en cours d'année</p> <p>EC 3 : Mémoire et soutenance (14h)</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none">◀ Savoir mettre évidence une problématique santé- travail◀ Réaliser un travail de terrain◀ Savoir présenter et argumenter la démarche réalisée◀ Maitriser sa communication <p>BCC : Bloc de Connaissances et de Compétences</p> <p>UE : Unité d'enseignements</p> <p>EC : Éléments constitutifs</p>

semestre 5 (30 ects)

EC 2 : Identification et prévention des risques professionnels (45,5h)

Compétences :

- Acquérir les notions de base pour être en mesure de participer à :
 - L'évaluation d'une situation de travail
 - L'analyse des conditions de travail
 - L'identification des risques professionnels
 - L'interprétation des données météorologiques
 - Des propositions, des transformations et améliorations des conditions de travail en collaboration avec les différents partenaires

EC 3 : Gestion des populations, maintien dans l'emploi (35h)

Compétences :

- Participer au maintien dans l'emploi et la réinsertion

EC 4 : Promotion et éducation à la santé en santé au travail (35h)

Compétences :

- Identifier les déterminants des comportements de santé, les modalités d'intervention et le cadre éthique
- Définir des stratégies de promotion de la santé par l'action sur les déterminants de la santé
- Acquérir des connaissances et des habiletés dans la planification et la mise en pratique de stratégies de promotion de la santé
- Repérer les acteurs et les partenariats en promotion de la santé dans l'entreprise
- Identifier les stratégies pour le développement des compétences psychosociales

BCC 3 : Partage d'informations, réseau et communication interpersonnelle

UE 1 : Langues appliquées : Anglais (35h)

Compétences :

- Apprendre à maîtriser les outils de communications anglaises nécessaires à l'infirmier (ère)

UE 2 : Culture et compétences numériques (21h)

Compétences :

- Obtenir les compétences numériques nécessaires aux étudiants pour leur formation et leur insertion professionnelle

BCC : Bloc de Connaissances et de Compétences

UE : Unité d'enseignements

EC : Éléments constitutifs

semestre 5 – BCC 1

EC 1 – monde du travail – 4 ECTS

objectifs

- ◀ Connaître l'organisation de la santé au travail et de la protection sociale et les replacer dans le contexte national et international
- ◀ Acquérir les notions de déontologie et d'éthique en santé-travail

connaissances

- ◀ Le monde du travail : évolution de l'emploi
- ◀ Sociologie des organisations, sociologie du travail, ethnosociologie
- ◀ Organisation des systèmes de santé publique
- ◀ Place et organisation de la santé-travail en France et à l'international (privé, publique, régimes particuliers)
- ◀ Les acteurs en santé-travail

techniques pédagogiques

- ◀ Cours théoriques
- ◀ Échanges/débats
- ◀ Supports informatiques

compétences attendues

Être capable de :

- ◀ Respecter et appliquer la législation en santé-travail
- ◀ Travailler en pluridisciplinarité et à connaître les champs de compétence de chacun des acteurs
- ◀ Poser un regard éthique sur son activité

méthode d'évaluation

- ◀ travail d'application

temps

- ◀ module de 28 heures

semestre 5 – BCC 1

EC 2 – société et entreprise – 4 ECTS

objectifs

- ◀ Acquérir les connaissances de bases nécessaires pour comprendre le système économique et le fonctionnement humain et juridique de l'entreprise

connaissances

- ◀ Juridique : droit du travail, contrats ..., droit des usagers, droit-environnement
- ◀ Dossier Médical Santé Travail
- ◀ HAS, critères de qualité du DMST
- ◀ Règlementation, transmission, archivage
- ◀ Responsabilité/déontologie/éthique
- ◀ Les différents statuts des agents et réglementation applicables à la Fonction publique/Les instances compétentes en matière de gestion de la santé au travail
- ◀ Management/Ressources humaines
- ◀ Les institutions représentatives du personnel

techniques pédagogiques

- ◀ Cours théoriques
- ◀ Echanges/débats
- ◀ Supports informatiques

compétences attendues

Être capable de :

- ◀ Connaître et analyser son environnement de travail
- ◀ Savoir se positionner en tant qu'infirmier·ère santé-travail

méthode d'évaluation

- ◀ Travail d'application

temps

- ◀ Module de 31,5 Heures

semestre 5 – BCC 3

EC 3 – suivi individuel santé travail par l’infirmier – ESTI/VIP – 4 ECTS

objectifs

- ◀ Connaître les liens entre le travail (risques professionnels) et la santé
- ◀ Savoir mener un entretien
- ◀ Utiliser la démarche clinique infirmière en Santé au travail
- ◀ Acquérir les techniques de l’entretien infirmier
- ◀ Savoir initier un suivi de santé au travail
- ◀ Savoir transmettre les informations recueillies au médecin du travail

connaissances

- ◀ Clinique du travail
- ◀ Écoute et relation d’aide en Santé Travail
- ◀ Diagnostics infirmiers
- ◀ Techniques de l’ESTI avec les outils spécifiques
- ◀ Les protocoles complémentaires par branches
- ◀ Transmissions ciblées

techniques pédagogiques

- ◀ Cours théoriques
- ◀ Échanges / débats
- ◀ Travail en petits groupes

compétences attendues

Être capable de :

- ◀ Réaliser des ESTI
- ◀ Évaluer une situation clinique en santé travail
- ◀ Établir un diagnostic infirmier
- ◀ Donner des conseils de prévention adaptés
- ◀ Savoir orienter
- ◀ Savoir renseigner le dossier médical en santé travail : indicateurs de santé, curriculum laboris
- ◀ Savoir communiquer et transmettre

méthode d’évaluation

- ◀ Études de cas pratiques

temps

- ◀ Module de 35 Heures

semestre 5 – BCC 2

EC 1 – connaissance des risques – effets toxiques – pathologies professionnelles / outils infirmier santé-travail – 3 ECTS

objectifs

- ◀ Être en mesure de déterminer les répercussions des risques sur la santé des travailleurs
- ◀ Analyser les différents facteurs étiologiques d’une maladie à composante professionnelle
- ◀ Organiser avec le médecin les investigations appropriées pour le dépistage des maladies professionnelles et adapter le suivi de santé des salariés
- ◀ Être capable d’adapter ses pratiques professionnelles à la situation de travail par nuisance ou par branche

connaissances

risques :

- ◀ Par nuisances : chimiques, physiques, biologiques, psycho-sociaux
- ◀ Par branches : risque industriel (installations classées), risques technologiques majeurs

effets toxiques :

- ◀ Initiation aux principaux effets toxiques, effets des agents physiques, modalités de transmission et effets des agents biologiques rencontrés en milieu de travail
- ◀ Principes de base de toxicologie et de cancérogénèse
- ◀ Effets sur la santé du risque organisationnel : contraintes temporelles (exercices professionnels particuliers, ...) organisations, relations au travail
- ◀ Surveillance de la santé et dépistage (notions de base sur les examens complémentaires)
- ◀ Modalités de surveillance des expositions
- ◀ Pathologies professionnelles : principales pathologies professionnelles en lien avec les risques, classification, sémiologie et étiologie des pathologies en santé travail

techniques pédagogiques

- ◀ Cours théoriques
- ◀ Analyse de cas concrets (1) :
 - À partir de situations : repérer les nuisances et leur répercussion sur la santé

compétences attendues

Connaître les risques et les pathologies professionnelles induites pour les dépister et en assurer le suivi :

Être capable de :

- ◀ Faire le lien entre le travail et la santé
- ◀ Recueillir et analyser les données
- ◀ Proposer et adapter la surveillance
- ◀ Participer à l’identification des pathologies induites par le milieu professionnel
- ◀ Contrôler les effets des expositions sur la santé

méthode d’évaluation

- ◀ Travail d’application

temps

- ◀ Module de 49 Heures

semestre 5 – BCC 2

EC 2 – identification, prévention des risques professionnels /outils infirmiers santé-travail 3 ECTS

objectifs

- ◀ Acquérir les notions de base pour être en mesure de participer à :
 - L'analyse des conditions de travail
 - L'identification des risques professionnels
 - L'interprétation des données météorologiques
 - Des propositions, des transformations et améliorations des conditions de travail en collaboration avec les différents partenaires
 - L'évaluation d'une situation de travail
- ◀ Connaître les techniques de surveillance épidémiologique des risques professionnels
- ◀ Connaître et savoir utiliser les outils permettant d'assurer la traçabilité

connaissances

- ◀ Réglementation de la gestion des risques professionnels
- ◀ Principes de base de prévention
- ◀ Principes de base d'hygiène industrielle
- ◀ Indications et critères de choix des E.P.I.
- ◀ Principes et indications des vaccinations au travail : vaccinations obligatoires et recommandées en fonction des postes de travail ou des missions, conseil aux salariés lors des déplacements à risques, trousse d'urgence, conseils prophylactiques
- ◀ Principes de mesures des expositions : métrologie (sonore, vibratoire, lumineuse, thermique, ...) chimique et biologique
- ◀ Principes de mesure des expositions aux risques psychosociaux et organisationnels
- ◀ Organisation des plans de secours et plans d'urgences
- ◀ Méthodes d'identification et d'évaluation des risques : (bases conceptuelles)
 - Evaluation des Risques professionnels ; Document Unique ; Place des différents intervenants
 - Indicateurs : AT/MP, Turnover, Absentéisme
 - Analyse du poste de travail : Notions d'ergonomie, physiologie et psychologie du travail
- ◀ Epidémiologie et statistiques médicales,
 - Notions de base en épidémiologie, Elaboration d'un questionnaire et exploitation des données ; Principes d'enregistrement et d'analyses de données
- ◀ Veille sanitaire :
 - Principe et objectifs de la veille sanitaire à différents niveaux,
 - Principaux réseaux français et européens de veille sanitaire
 - Connaissance du contexte réglementaire de la recherche (loi Huriet-Sérusclat, CNIL, règles de bonne pratique)

techniques pédagogiques

- ◀ Cours théoriques
- ◀ Analyses de documents
 - Travail de groupe : A partir de situations de travail : identifier les risques et proposer des actions de prévention

compétences attendues

Savoir identifier les risques professionnels d'un environnement, d'une situation de travail et proposer des actions de prévention adaptées :

Être capable de :

- ◀ Analyser et hiérarchiser les données recueillies
- ◀ Elaborer en collaboration un document de prévention
- ◀ Reconnaître et interpréter les indicateurs
- ◀ Savoir identifier les risques par des méthodes validées
- ◀ Planifier des actions de prévention
- ◀ Apporter des conseils infirmiers en prévention santé/travail
- ◀ Participer à l'organisation des secours dans les entreprises

méthode d'évaluation

- ◀ Travail d'application

temps

- ◀ Module de 45,5 Heures

semestre 5 – BCC 2

EC 3 – gestion des populations, maintien dans l'emploi – 3 ECTS

objectifs

- Participer au maintien dans l'emploi et la réinsertion

connaissances

- Handicap et travail
- Vieillesse au travail,
- Pénibilité au travail
- Grossesse et travail
- Genre et travail
- Apprentis et jeunes en formation
- Santé travail – précarité
- Intérim – migrants – contrats précaires
- Réseau et maintien dans l'emploi
- Aptitudes et inaptitudes
- Pathologies chroniques et travail

techniques pédagogiques

- Apports de connaissances
- Echanges / débats
- Cours théoriques

compétences attendues

- Capacité à analyser les situations de travail
- Mettre en œuvre un suivi du salarié
- Capacité à travailler en réseau

méthode d'évaluation

- Travail d'application

temps

- Module de 35 Heures

semestre 5 – BCC 2

EC 4 – promotion, éducation à la santé en santé au travail – 3 ECTS

objectifs

- S'initier à la méthodologie de recherche et à la mise en œuvre de projet
- Identifier les déterminants des comportements de santé, les modalités d'intervention et le cadre éthique
- Définir des stratégies de promotion de la santé par l'action sur les déterminants de la santé
- Acquérir des connaissances et des habiletés dans la planification et la mise en pratique de stratégies de promotion de la Santé
- Repérer les acteurs et les partenariats en promotion de la santé dans l'entreprise
- Identifier les stratégies pour le développement des compétences psychosociales

connaissances

- Notions en santé publique et santé communautaire
- Planification et mise en pratique de stratégies de promotion de la santé
- Identification des différents modèles de l'éducation à la santé
- Impact des déterminants de la santé
- Méthodologie et conduite de projet : outils méthodologiques utilisables, aide à l'élaboration, à la gestion, et à l'évaluation du projet.
- Acteurs et partenariats en promotion de la santé dans les entreprises
- Approche collective et animation de groupe
- Négociation, communication, éthique
- Stratégies pour le développement des compétences psychosociales

techniques pédagogiques

- Cours
- Travail de groupe à partir de cas concrets
- Exemples pratiques de démarche réalisées (prévention des risques psychosociaux, prévention des troubles musculosquelettiques)

compétences attendues

Participer et/ou piloter un projet en Santé au Travail :
Être capable de :

- Identifier les besoins d'une population cible
- Constituer et animer un groupe projet (faciliter l'action commune multipartite)
- Formuler des objectifs
- Planifier des étapes
- Evaluer
- Inciter la participation active des travailleurs sur des questions qui touchent la santé

méthode d'évaluation

- Mémoire

temps

- Module de 35 Heures

semestre 5 – BCC 3

UE 1 – langues appliquées – anglais – 3 ECTS

objectifs

- Apprendre à maîtriser les outils de communications anglaises

connaissances

- Fonctions of the body
- Symptoms and Pain
- Basic investigation
- Physical Examination
- Types of Medication
- Giving Bad News

techniques pédagogiques

- Lecture de textes
- Exercices pratiques
- Conversations/échanges

compétences attendues

- Capacité à comprendre des situations de santé-travail dans un contexte international

méthode d'évaluation

- Test de niveau, exercices pratiques

temps

- Module de 35 Heures

semestre 5 – BCC 3

UE 2 – culture et compétences numériques 3 ECTS

objectifs

- Obtenir les compétences numériques nécessaires aux étudiants pour leur formation et leur insertion professionnelle

connaissances

- Méthodologie de recherche informatique et internet
- Bureautique (Word, Excel, PPT...)

techniques pédagogiques

- Travaux en groupe, Apports de connaissances, Application technique

compétences attendues

En accord avec le référentiel européen DIGCOMP

Domaine 1 : Informations et données

Mener une recherche et une veille d'information : Mener une recherche et une veille d'information pour répondre à un besoin d'information et se tenir au courant de l'actualité d'un sujet (avec un moteur de recherche, au sein d'un réseau social, par abonnement à des flux ou des lettres d'information, ou tout autre moyen).

Gérer des données : Stocker et organiser des données pour les retrouver, les conserver et en faciliter l'accès et la gestion (avec un gestionnaire de fichiers, un espace de stockage en ligne, des tags, des classeurs, des bases de données, un système d'information, etc.).

Traiter des données : Appliquer des traitements à des données pour les analyser et les interpréter (avec un tableur, un programme, un logiciel de traitement d'enquête, une requête calcul dans une base de données, etc.).

Domaine 2 : Communication et collaboration

Interagir : Interagir avec des individus et de petits groupes pour échanger dans divers contextes liés à la vie privée ou à une activité professionnelle, de façon ponctuelle et récurrente (avec une messagerie électronique, une messagerie instantanée, un système de visio-conférence, etc.).

Partager et publier : Partager et publier des informations et des contenus pour communiquer ses propres productions ou opinions, relayer celles des autres en contexte de communication publique (avec des plateformes de partage, des réseaux sociaux, des blogs, des espaces de forum et de commentaire, des CMS, etc.).

Collaborer : Collaborer dans un groupe pour réaliser un projet, coproduire des ressources, des connaissances, des données, et pour apprendre (avec des plateformes de travail collaboratif et de partage de document, des éditeurs en ligne, des fonctionnalités de suivi de modifications ou de gestion de versions, etc.).

S'insérer dans le monde numérique : Maîtriser les stratégies et enjeux de la présence en ligne, et choisir ses pratiques pour se positionner en tant qu'acteur social, économique et citoyen dans le monde numérique, en lien avec ses règles, limites et potentialités, et en accord

avec des valeurs et/ou pour répondre à des objectifs (avec les réseaux sociaux et les outils permettant de développer une présence publique sur le web, et en lien avec la vie citoyenne, la vie professionnelle, la vie privée, etc.).

◀ **Domaine 3 : Création de contenu**

Développer des documents textuels : Produire des documents à contenu majoritairement textuel pour communiquer des idées, rendre compte et valoriser ses travaux (avec des logiciels de traitement de texte, de présentation, de création de page web, de carte conceptuelle, etc.).

Développer des documents multimédia : Développer des documents à contenu multimédia pour créer ses propres productions multimédia, enrichir ses créations majoritairement textuelles ou créer une œuvre transformative (mashup, remix, ...) (avec des logiciels de capture et d'édition d'image / son / vidéo / animation, des logiciels utiles aux prétraitements avant intégration, etc.).

Adapter les documents à leur finalité : Adapter des documents de tous types en fonction de l'usage envisagé et maîtriser l'usage des licences pour permettre, faciliter et encadrer l'utilisation dans divers contextes (mise à jour fréquente, diffusion multicanale, impression, mise en ligne, projection, etc.) (Avec les fonctionnalités des logiciels liées à la préparation d'impression, de projection, de mise en ligne, les outils de conversion de format, etc.).

Programmer : Ecrire des programmes et des algorithmes pour répondre à un besoin (automatiser une tâche répétitive, accomplir des tâches complexes ou chronophages, résoudre un problème logique, etc.) et pour développer un contenu riche (jeu, site web, etc.) (Avec des environnements de développement informatique simples, des logiciels de planification de tâches, etc.).

◀ **Domaine 4 : Protection et priorités**

Sécuriser l'environnement numérique : Sécuriser les équipements, les communications et les données pour se prémunir contre les attaques, pièges, désagréments et incidents susceptibles de nuire au bon fonctionnement des matériels, logiciels, sites internet, et de compromettre les transactions et les données (avec des logiciels de protection, des techniques de chiffrement, la maîtrise de bonnes pratiques, etc.).

Protéger les données personnelles et la vie privée : Maîtriser ses traces et gérer les données personnelles pour protéger sa vie privée et celle des autres, et adopter une pratique éclairée (avec le paramétrage des paramètres de confidentialité, la surveillance régulière de ses traces par des alertes ou autres outils, etc.).

Protéger la santé, le bien-être et l'environnement : Prévenir et limiter les risques générés par le numérique sur la santé, le bien-être et l'environnement mais aussi tirer parti de ses potentialités pour favoriser le développement personnel, le soin, l'inclusion dans la société et la qualité des conditions de vie, pour soi et pour les autres (avec la connaissance des effets du numérique sur la santé physique et psychique et sur l'environnement, et des pratiques, services et outils numériques dédiés au bien-être, à la santé, à l'accessibilité).

◀ **Domaine 5 : Environnement numérique**

Résoudre des problèmes techniques : Résoudre des problèmes techniques pour garantir et rétablir le bon fonctionnement d'un environnement informatique (avec les outils de configuration et de maintenance des logiciels ou des systèmes d'exploitation, et en mobilisant les ressources techniques ou humaines nécessaires, etc.).

Construire un environnement numérique : Installer, configurer et enrichir un environnement numérique (matériels, outils, services) pour disposer d'un cadre adapté aux activités menées, à leur contexte d'exercice ou à des valeurs (avec les outils de configuration des logiciels et des systèmes d'exploitation, l'installation de nouveaux logiciels ou la souscription à des services, etc.).

méthode d'évaluation _

- ◀ Les travaux d'application
- ◀ Exercices pratiques
- ◀ QCM

temps _

- ◀ Module de 21 Heures

semestre 6 – BCC 4

EC 1 – méthodologie du projet – 12 ECTS

objectifs _

- ◀ Mettre en pratique les enseignements en situation professionnelle
- ◀ Savoir utiliser les outils informatiques

connaissances _

- ◀ Méthodologie de projet
- ◀ Bureautique (Word, Excel, PPT...)

techniques pédagogiques _

- ◀ Travaux en groupe
- ◀ Apports de connaissances
- ◀ Echanges / débats
- ◀ Application technique

compétences attendues _

Être capable de :

- ◀ Réaliser un travail d'application professionnel
- ◀ Utiliser les TIC (Technologies de l'Information et de la Communication)
- ◀ Restituer un travail

méthode d'évaluation _

- ◀ Les travaux d'application
- ◀ Le mémoire

temps _

- ◀ Module de 21 Heures

semestre 2 – BCC 4

EC 3 – journées d'études en santé-travail 12 ECTS

objectifs_

- ◀ Approfondir les connaissances et les échanges sur certaines thématiques afin d'améliorer les pratiques professionnelles

techniques pédagogiques_

- ◀ Apports de connaissances
- ◀ Échanges / débats
- ◀ Exposés oraux

temps_

- ◀ Module de 10 Heures

Un programme spécifique vous sera communiqué avant chaque session

semestre 6 – BCC 4

EC 2 – mémoire et soutenance – 15 ECTS

objectifs_

- ◀ Savoir mettre évidence une problématique santé-travail
- ◀ Réaliser un travail de terrain
- ◀ Savoir présenter et argumenter la démarche réalisée
- ◀ Maîtriser sa communication

connaissances_

- ◀ Méthodologie du mémoire
- ◀ Bureautique (Word, Excel, PPT...)

techniques pédagogiques_

- ◀ Travaux en groupe
- ◀ Apports de connaissances
- ◀ Echanges / débats
- ◀ Application technique
- ◀ Exposés oraux

compétences attendues_

Être capable de :

- ◀ Réaliser un travail de terrain
- ◀ Utiliser les TIC (Technologies de l'Information et de la Communication)
- ◀ Exposer oralement

méthode d'évaluation_

- ◀ Le mémoire
- ◀ La soutenance orale

temps_

- ◀ Module de 14 Heures

La validation

L'obtention de la Licence se fait après la validation de l'ensemble des blocs de compétences (note supérieure ou égale à la moyenne pour chaque bloc de compétences). Les résultats ne seront donnés aux étudiants qu'après délibération semestrielle du jury d'examen.

Les évaluations se feront au travers de questions de cours, examens de connaissance, évaluations de travaux d'application et le mémoire.

◀ des validations écrites

- Devoirs sur table : résumé de texte, élaboration d'une trame d'ESTI
- Questions de cours : QCM, QROC, cas pratiques

◀ Un travail d'application

Celui-ci a pour objectif d'évaluer la capacité de l'étudiant à mettre en œuvre les savoir-faire issus de la formation.

Le sujet est étroitement lié au thème abordé au cours de la formation.

Le travail d'application sera présenté sous forme d'un dossier informatisé.

◀ Le mémoire

Il vise à évaluer les capacités de l'infirmier de santé au travail à mettre en œuvre une méthodologie de recherche-action :

- Isoler un problème relevant du champ de compétence de l'infirmier
- Construire une problématique théorique et pratique
- Formuler une hypothèse
- Construire et mettre en œuvre une démarche de vérification avec les outils appropriés Tirer des conclusions pour l'activité de l'infirmier
- Elaborer un projet professionnel pouvant aller jusqu'au protocole d'évaluation des résultats

Des sessions de rattrapage sont organisées semestriellement. En cas d'échec, les blocs de compétences acquis le resteront.

En formation continue, il sera possible de n'acquérir qu'une partie de la formation chaque année.

En cas de validation des acquis professionnels, il sera proposé un examen final de connaissances de même coefficient, qui évaluera la pratique professionnelle des candidats.

l'accompagnement pédagogique

- Un séminaire d'intégration d'un jour en début de formation.
- Des séances d'accompagnement pédagogique sont organisées lors des modules, pour aider les étudiants à progresser au niveau de leurs travaux d'application, expliquer les corrections de ceux-ci, et avancer sur l'élaboration du mémoire.
- Le séminaire mémoire permet de guider l'étudiant dans le choix de son sujet et de l'aider à choisir les meilleurs outils de validation de son hypothèse de travail.
- Des séances de soutien pédagogiques (hors temps de formation) sont proposées en sus les jeudis de 17h à 19h en visio selon un calendrier fourni en début d'année universitaire.

le tutorat

◀ Rôle et missions du/de la tuteur-ric(e)

- **Qui peut être tuteur-ric(e) ?**
 - Médecin du travail,
 - Infirmier-ère santé-travail formé-e (parcours infirmier),

- **Rôle du/de la tuteur-ric(e) :**

Le/la tuteur-ric(e) est une personne ressource indispensable au suivi du stagiaire.

Son rôle ne se limite pas à un parrainage : il intervient activement dans la progression de l'étudiant, notamment pour les travaux d'application et le mémoire. Ses missions incluent :

- Aide dans le choix du sujet dans une réflexion commune
- Aide pour comprendre le contexte de l'entreprise
- Favorise l'accès aux données, à l'entreprise
- Aide dans la structuration du travail, hiérarchisation des actions
- Aide dans le choix des outils ...

- **Disponibilité attendue :**

Il faut prévoir environ 1 vacation par mois pour l'accompagnement et planifier des rendez-vous réguliers dès le début de l'année.

- **Informations complémentaires :**

Le/la tuteur-ric(e) sera invité-e à la réunion de rentrée universitaire ; un courrier précisant la date sera envoyé fin juillet.

Le co-tutorat est accepté.

L'équipe de direction

Docteur Ariane LEROYER
Responsable de la formation
MCU-PH, Epidémiologiste
CHU - Université de Lille, ISTNF

Murielle TONNEAU
Responsable Pôle Formation
ISTNF

L'équipe enseignante

AUQUE Gérard
IPRP, Lille

BACLE Véronique
Infirmière santé travail, Lille

BAUMANN Camille
Juriste, Loos

BAZIN Angèle
Infirmière santé travail, La Rochelle

BELHADJI Chadia
Technicienne conseillère de Prévention, Lille

BELLAND Alix
Infirmière santé travail, Paris

BONNET Anne-Sophie
Toxicologue, Angers

CAMPISTRON Sylvain
Ergonome, Lille

CLETY Henry
Psychologue, Docteur en Psychologie, Lille

CODRON Virginie
Infirmière Santé-Travail, Lille

CORNIL Thomas
Ergonome, Lille

DEBLAUWE Jacques
Médecin du Travail, Ile d'Oléron

DELATTRE Nathalie
Ergonome, Lille

DELIGNIES Isabelle
Infirmière santé travail, Lille

DEPEZEVILLE Paul
Chargé d'étude, ISTNF, Loos

DEPEZEVILLE Elisabeth
Médecin du travail, Cherbourg

DESCHAMPS Aurore
Infirmière Santé Travail, référente Cellule maintien dans l'emploi d'un SPST interentreprises

DESSENNE Christine
Formatrice en addictologie et en anglais médical, Lille

DUBOIS Tommy
Ergonome, Lille

DUMAINE Sandrine
Chargée RH, Paris

DUPUIS Emmanuelle
Toxicologue, Lille

FANTONI Sophie
Professeur de Médecine et de Santé au Travail,
Docteur en Droit, Université de Lille, CHU

FAUXPOINT Jean Denis
Enseignant, Bollene

FRANSOIS Caroline
Infirmière santé travail, Dunkerque

FRIMAT Paul
Professeur émérite de Médecine et de Santé au Travail de l'Université de Lille, ISTNF

GUYON Christophe
Ingénieur et docteur en informatique, Loos

HUSSON Josette
Infirmière Santé-Travail, Lyon

LEGRAND-CATTAN Karinne
Médecin du Travail, Lille

LEPAGE Nadège
Praticien Hospitalier, CHU, Lille

LE RAZER Élodie
Assistante sociale, Saint-Quentin

LEROYER Ariane
MCU-PH, Epidémiologiste, CHU, Université de Lille

MICZEK Sophie
Médecin du travail, MTPH, Lille

MILLIEZ Joëlle
Infirmière Santé-Travail, Lille

OLIVEIRA Hélène
Infirmière Santé-Travail, Lille

SIMON Jérémie
Infirmier Santé-Travail, Saint-Quentin

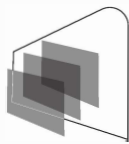
TEFFRI Clément
Ergonome, Lille

THOMINET Isabelle
Médecin du travail, CH Rennes

VACAS Jenny
Formatrice Consultante en Relations Humaines,
Erquinghem Lys

YVART François-Xavier
Psychologue, Psychothérapeute cognitivo-comportementaliste, Calais

- Liste non exhaustive -



Formation
Santé-Travail
Institut de Santé au Travail du Nord de la France



Université
de Lille